

Dumbéa, le 15/10/09

Bulletin d'information n°11

SOMMAIRE

Rectification départ définitif
Fête de la science
Rémunération des tuteurs « Sciences Po »
Décès
Suivi des élèves fragiles
Enquête (très urgent)
Modification planning des conseils de classe de seconde
Dossiers de réinscriptions des premières (rectif)
Orientation de fin de seconde : précision

Rectificatif départ définitif :

L'information relative au départ définitif de Madame ABIVEN Claudie, annoncée dans le B.I précédent est erronée.

Avec toutes mes excuses (Lydia).

Fête de la science :

Merci et félicitations aux professeurs qui ont concouru au succès de la fête de la science organisée cette année dans l'enceinte du lycée La Pérouse.

Rémunération des tuteurs « Sciences Po »

Pour chaque élève tutoré, les personnels impliqués dans le dispositif « Sciences Po » ont été crédités de 4 HSE (8 HSE quand tutorat de 2 élèves).

Décès :

De Madame DESERT, maman de Léa NABONNE, élève de 203. Le décès est intervenu le 13 septembre dernier en Métropole mais l'information n'a été connue par la direction du lycée que le jeudi 15 octobre.

Suivi des élèves fragiles :

Suite à la mise en place du G.O.P.R. l'établissement s'est attribué les services d'une psychologue pour essayer de faire prendre en charge les élèves rencontrant des difficultés importantes.
Nous souhaitons la bienvenue à Madame LELOUTRE Marlène.

Enquête (très urgent) :

A l'attention des professeurs principaux de terminales.

Une enquête pour le compte du Gouvernement de Nouvelle Calédonie concernant l'ouverture de l'école d'Art de Nouvelle Calédonie est lancée auprès des élèves de terminale du Territoire. Les professeurs principaux distribueront les questionnaires à leurs élèves et les collecteront pour le 26 octobre au plus tard.

Documents à remettre au secrétariat du proviseur adjoint.

Merci pour votre collaboration.

Modification du planning des conseils de classe de seconde

Les conseils de classe des 209 et des 202 sont inversés le jeudi 29 octobre 2009. Les nouveaux horaires sont donc les suivants :

209 : 8h25

202 : 18h35

Dossiers de réinscription des premières (rectif) :

A l'attention des professeurs principaux de premières.

Les dossiers de réinscription vous seront remis la veille par le CPE.

Les élèves remplissent la feuille sur laquelle figure le choix des spécialités et la remettent à leur professeur principal avant le conseil de classe.

Le dossier de réinscription est à ramener selon le planning diffusé par les CPE.

Merci de bien vouloir informer les élèves.

Orientation de fin de seconde : précisions

Les professeurs principaux de seconde prendront le soin de convoquer la classe dont ils assurent la responsabilité dès le lendemain des conseils de classe, afin de remettre aux élèves les notifications d'orientation.

Dès la fin du conseil de classe, le professeur principal convoque, par téléphone, les familles des élèves pour lesquels subsiste un désaccord d'orientation : le rendez-vous avec le chef d'établissement est pris immédiatement selon l'agenda de celui-ci (horaire donné pendant le conseil, au cas par cas).

Dans ce cas, la notification est effectuée par le chef d'établissement qui devra disposer du dossier d'orientation.

Les notifications d'orientation, signées par les familles, seront ramenées par les élèves, lors des réinscriptions, soit le 09 ou le 10 novembre : ces documents seront remis au professeur principal, selon l'horaire qu'il aura préalablement communiquée à la classe.